



Bulletin d'adhésion Année 2016
au FANTIC MOTOR CLUB DE FRANCE.

L'accès au Club est conditionné par le fait de posséder (ou avoir possédé) un Fantic Motor.

Nouveau Membre

Cotisation annuelle (1^{er} janvier au 31 décembre) : **30,00 €.**

Renouvellement de votre adhésion

Cotisation annuelle: (1^{er} janvier au 31 décembre) **25,00 €.**

Je joins mon règlement par chèque bancaire à l'ordre du: Fantic-Motor Club de France.
Paiement par Paypal à : chris@fanticmotor.asso.fr

Nom:..... Prénom:.....

Adresse:.....

Code postal:.....Ville:.....Pays:.....

Téléphone:.....

E-mail (bien lisible svp):.....

Quel(s) modèle(s) de Fantic Motor possédez vous ?.....
.....
.....
.....

Votre numéro d'adhérent : (Pour un renouvellement uniquement)

A compléter et à renvoyer accompagné de votre règlement sous enveloppe à:

Christophe Guyonnaud – Le Vieux Beurepaire – 79300 Terves
Tél: Christophe au +33(0)6.04.45.74.89
Adresse e-mail: cguyonnaud@free.fr

FANTIC MOTOR CLUB DE FRANCE - Association de type loi 1901 à but non lucratif.

Notre double vocation: Conserver la mémoire de la marque italienne et rassembler par une passion commune tous les fans de Fantic Motor.

Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 (article 27), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification sur les données qui vous concernent.